

PROCES-VERBAL
DES ASSEMBLEES GENERALES

EXTRAORDINAIRE & ORDINAIRE
SAINT-AVE, LE 23 MARS 2019

Validé par l'AG du 7 Novembre 2020

Intervention du Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales :
Jean-Yves PENNANECH

A l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire, le nombre de clubs présents ou représentés est de : **106 clubs pour 14 686 voix.**

Le quorum est atteint et les assemblées générales peuvent valablement délibérer

Etat des clubs absents ou non représentés (clubs n'ayant pas émis de voix)

Côtes d'Armor

022035 – AS POMMERET : 40 voix
022076 – S/L JS PLOUGUENAST : 37 voix
022082 – US BROCELIANDE ALH : 8 voix
022106 – ATHLETIC CLUB DE PENVENAN : 56 voix
022109 – CLUB ATHLE PLESTIN : 24 voix
022115 – CLUB OMNISPORT DE LANRODEC : 21 voix

Finistère

029069 – LE SOUFFLE DES ABERS LANNILIS : 217 voix
029075 – COURIR TOUT SIMPLEMENT SAINT THONAN : 10 voix

Ille et Vilaine

035035 – US LIFFRE : 233 voix
035069 – ACIGNE JOGGING – 8 voix
035086 – UAS OUEST France – 7 voix
035127 – COURIR AU COGLAIS – 13 voix
035133 – S/L SAINT MALO AC : 23 voix
035467 – ENTENTE ATHLETIQUE SAINT MALO : 75 voix
035472 – LES JOGGERS DU COUESNON : 10 voix
035481 – S/L UNION ATHLETIQUE CHATEAUBOURG : 282 voix

Morbihan

056060- LJV AURAY : 26 voix
056100 – SAINT CYR GUER ATHLETISME : 14 voix
056101 – LA VANNETAISE : 5 voix

Note : le club 022108 ATHLETIC CLUB DE LA RANCE DINAN, arrivé après la procédure des votes n'est pas comptabilisé comme absent ou comme non représenté.

Après vérification des feuilles d'émission de voix le décompte des voix des clubs ayant émis de voix s'élève à :

Côtes d'Armor : 2806 voix
Finistère : 3526 voix
Ille et Vilaine : 6478 voix
Morbihan : 3689 voix

Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire par Monsieur Jean-Marc BERAUD Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Nous allons procéder à la lecture tout d'abord des modifications des Statuts de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme proposées par le Comité Directeur, réuni le 18 janvier 2019 et à la Fédération Française d'Athlétisme.

Anciens textes	Nouveaux textes
Article 14.1 : Ordre du jour	Ajout à l'article 14.1 : Le vote du montant des cotisations annuelles des clubs affiliés ;
Article 21.3	Suppression de l'article 21.3 : Toute mutation d'un délégué de Club entraînera de plein droit la démission de son mandat de délégué de Clubs
Article 32.10 Le Comité Directeur décide du montant des cotisations annuelles des clubs affiliés, des quotes-parts licences des adhérents de toutes dispositions financières	Article 32.10 : nouveau texte Le Comité Directeur propose à l'assemblée générale le montant des cotisations annuelles des clubs affiliés, et décide des tarifs de toutes dispositions financières
Article 35.1 Le Comité Directeur est assisté dans sa mission par des Commissions Régionales. Il doit être institué au minimum :	Article 35.1 portant sur : Modification de l'intitulé de la commission Régionale des Courses Hors Stade (CRCHS) par Running (CRCR) Ajout de : Une Commission Régionale des Equipements Sportifs (CRES)
Article 35.6 :	Article 35.6 portant sur les modifications suivantes : - CRCHS par CRCR - Hors Stade par Running
Passage de l'article 35.7 à l'article 35.8	Ajout de l'article 35.8 en reprenant le texte de l'ancien article 35.7
	Ajout de l'article 35.7 Les dispositions des Articles 35.2 et 35.3 ne s'appliquent pas à la CRF. La CRF est une antenne décentralisée de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) qui met en œuvre les directives et circulaires de l'OFA. Son Président est le Président de la Ligue ou son représentant qu'il désigne.
Article 37.1 Les ressources de la Ligue se composent : De la cotisation annuelle régionale des Clubs de son territoire, fixée par la Comité Directeur au plus tard soixante quinze jours avant le début de la période de délivrance des licences	Modification du texte : De la cotisation annuelle régionale des Clubs de son territoire, proposée par la Comité Directeur à l'Assemblée Générale pour une adoption avant le 15 juin. Suppression des textes : - Des montants régionaux des licences des Clubs affiliés, fixés par le Comité Directeur au plus tard soixante quinze jours avant le début de la période de délivrance des licences. - De la cotisation annuelle régionale des Clubs de son territoire, fixée par le Comité Directeur au plus tard soixante quinze jours avant le début de la période de délivrance des licences ;
	Article 44 – Approbation des Statuts Nouvel article 44.1 : Les présents Statuts approuvés par l'Assemblée Générale de la Ligue tenue le 23 mars 2019 à SAINT AVE sont applicables dès leur approbation par l'Assemblée Générale. Ils doivent être

	transmis à la Préfecture dans les 3 mois qui suivent leur approbation.
--	--

Les modifications des statuts de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme sont approuvées à l'unanimité *sans remarque*.

Maintenant, lecture des modifications du Règlement Intérieur de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme proposées par le Comité Directeur, réuni le 18 janvier 2019.

Les modifications du Règlement Intérieur de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme sont approuvées à l'unanimité *sans remarque*.

Anciens textes	Nouveaux textes
Article 22.1 Les Présidents des Commissions Régionales sont élus par le Comité Directeur sur proposition du Président de la Ligue, à l'exception du Président de la CRCHS	Article 22.1 Les Présidents des Commissions Régionales sont élus par le Comité Directeur sur proposition du Président de la Ligue, à l'exception du Président de la CRCR
Article 23 Les Commissions Régionales obligatoires sont : Modification du titre de la Commission Régionale des Courses Hors Stade (CRCHS)	Article 23 Les Commissions Régionales obligatoires sont : Nouveau titre : Commission Régionale des Courses Running (CRCR) Ajout de la ligue 11. Commission Régionale des Equipements Sportifs (CRES)
	Article 38 : modification de la date par : le 23 mars 2019 à SAINT-AVE (56)

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Synthèse des diverses délibérations et votes

Les diverses validations :

1 – Procès-verbal de l'assemblée générale 2017 tenue le 24 mars 2018 à Pont l'Abbé : **validé à l'unanimité sans remarque**

2 – Rapport d'activité de la Secrétaire Générale : **validé à l'unanimité**

Remarque : demande d'information sur les droits de mutation rapportée à la Fédération Française d'Athlétisme par Mme Christine VIRLOUVET, membre du Comité Directeur, représentant le Président André GIRAUD

3 – Rapports d'activités des commissions régionales : **validés à l'unanimité sans remarque**

4 – Compte de résultat 2018 : validés à l'unanimité

Remarque : l'excédent 2018 – 8 370,35 euros est affecté sur le budget 2019 à l'unanimité

5 – Budget prévisionnel 2019 : **validé à l'unanimité**

6 – Rapport de la commission de contrôle des finances (voir site de la Ligue) : **quitus est donné au Trésorier Général René CARQUET**

7- Complément du Comité Directeur : Rolland TILLY, poste de Médecin laissé libre par Elisabeth LARNICOL, obtient **15 872 voix** (16 737 votants – 865 voix nulles) et est donc **élu au Comité Directeur au poste de Médecin**

8 – Election de la commission de contrôle des finances 2019 : sont **élus à l’unanimité** des votants (16 737 voix) :

Sébastien LEVEQUE – Entente Athlétique Cessonnaise

Gérard PINEL – Lannion Athlétisme

Gilbert LE FLOCH – Trégor Goélo Athlétisme Guingamp

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par Monsieur Jean-Marc BERAUD Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme

*Avant de commencer cette assemblée générale, un moment de recueillement est demandé afin d'honorer la mémoire de ceux et celles qui nous ont quittés notamment **Michel FLORES**, ancien Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme, **Jacques LEFRANC**, ancien international de Marathon, **Philippe MASSON**, entraîneur.*

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à Saint-Avé

Je tiens à excuser certaines personnalités invitées n'ayant pu se joindre à nous ; Madame **Jacqueline PALIN** Présidente du CROS Bretagne, Monsieur **Patrice FOUREL**, Directeur du Pôle Sport de la DRJSCS, Messieurs Pierre **LE BODO** Président de Vannes Agglomération et Gilbert **LORHO** Vice-Président chargé des Sports de Vannes Agglomération, Monsieur **Loïc CHESNAIS-GIRARD** Président du Conseil Régional de Bretagne, représenté par **Madame Anne LE GALLO**, Vice-Présidente du Conseil Régional et Maire de la Ville de Saint-Avé à qui je donne la parole :

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les présidents des 154 clubs de la Ligue, monsieur le Président de Courir à Saint-Avé, je vous souhaite la bienvenue ; je suis ravie à double titre d'être présente avec vous pour représenter le Président du Conseil Régional mais cela n'est pas très difficile en ma qualité de Maire de la commune.

Nous sommes donc rassemblés dans cette salle, l'espace Jean LE GAC du nom d'une personne très investi dans la vie associative de la commune ; Jean LE GAC a œuvré pour les valeurs du sport et nous avons une pensée pour lui.

C'est un plaisir d'être parmi vous car l'athlétisme berce ma vie personnelle, non pas par ma pratique mais celle de ma famille. Nous connaissons bien le club. En ma qualité de Maire, Courir à Saint-Avé est une des 120 associations que nous soutenons et accompagnons dans la vie de tous les jours et je voudrais vous dire que le sport dans notre ville y tient une place particulière ; nous avons en commun avec vous la même passion pour le sport et l'engagement et l'accès pour tous. Nous sommes très attentionnés pour que chaque personne puisse pratiquer. Nous partageons les mêmes valeurs même si, l'athlétisme est un sport individuel qui n'empêche pas de pratiquer comme un sport d'équipe, les enjeux de cohésion de l'équipe sont très importants et favorisent également le bien-vivre ensemble et nous savons aujourd'hui qu'il est important de développer ces valeurs, le partage et surtout le plaisir d'être ensemble et la solidarité entre tous.

C'est à travers le sport et la culture que nous pouvons encore améliorer la société ; pour ne pas être trop longue, je voudrais également souligner l'importance des bénévoles dans les associations et notamment ceux de Courir à Saint-Avé ; il s'agit d'une particularité de ce club d'avoir autant de bénévoles. Ils sont toujours présents quelques soit les activités pour permettre aux événements associatifs de bien se dérouler. Le rôle de la formation est important et nous participons à former, dans le cadre de la Marche Nordique par exemple, des formateurs avec un soutien financier.

Un coup de chapeau à cette mobilisation, Courir à Saint Avé est un club exemplaire qui fait vivre notre ville dans la convivialité.

L'espace Jean LE GAC fait face au complexe sportif et nous avons entamé des démarches pour en créer un nouveau en lisière de la commune ; nous anticipons ainsi l'accroissement de la population de la ville mais aussi des communes limitrophes. Ce complexe coutera 13 millions d'euros, avec une piste 6 couloirs en synthétique qui permettra de bonnes conditions de pratique dans quelques années.

Je voulais vous rappeler une citation de Jean GIRAUDOUX : le sport est l'espéranto des peuples ; parce qu'il permet de réunir les gens, d'où qu'ils viennent, quelque qu'ils soient.

Je salue votre engagement ; la Bretagne est un terreau très fertile pour les associations.

Parole est donnée à Monsieur Philippe HUBERT Président du club local Courir à Saint-Avé

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille à St Avé aujourd'hui. Je pense que mes collègues du bassin vannetais sont aussi très heureux que cette Assemblée Générale se déroule ici. Nous vous accueillons avec plaisir.

Je vous présente Courir à Saint-Avé, une des 5 sections locales d'Athlé Pays de Vannes :

Nous sommes une des plus grosses associations de Saint-Avé avec près de 500 adhérents. Nous connaissons une nette augmentation de licenciés depuis 5 ans avec la mise en place de la Marche Nordique (85 licenciés à ce jour) dont Nathalie Jaunet est la digne représentante de la commune avec 4 titres de championne de France. Cette pratique a permis un gros développement de notre association.

Nous formons de jeunes athlètes puisque, chaque semaine, nous accueillons dans notre école d'athlétisme 200 jeunes. Et bien entendu les adultes dans toutes les compétitions.

Bien évidemment nous sommes présents dans toutes les composantes de l'athlétisme et je veux citer Kevin Prono (4 titres de champion départemental de cross et un titre régional en espoir) ainsi que Elodie Wanherdrick, présente sur toutes les compétitions et qui a fait partie de l'équipe de Bretagne en match international.

Courir à Saint-Avé organise le dernier dimanche de septembre les Foulées de Kerozer (28^{ème} édition cette année, parcours de 15 km et 6km ainsi que 12 km en Mn et des courses jeunes) et le cross des écoles en juin, en partenariat avec la mairie qui rassemble 700 enfants des écoles avéennes.

Enfin je profite de cette tribune pour remercier les nombreux bénévoles du club qui, par leur implication et leur dynamisme, contribuent à l'attractivité de Courir à Saint-Avé et, au-delà, de la commune de Saint-Avé. Nous arrivons par la convivialité à garder beaucoup de bénévoles.

Je tiens à les remercier.

Présentation du bilan d'activité par Monsieur Jean-Marc BERAUD Président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme Un power-point accompagne cette présentation très détaillée :

Chers amis,

Nous voici à nouveau réunis, pour faire le bilan d'une année d'activité de notre Ligue d'Athlétisme.

Et faire ce bilan pour une ligue régionale comme la nôtre, c'est faire l'inventaire d'une année riche en événements, en actions de développement. Vous pouvez découvrir sur notre présentation tous les éléments que je vais commenter.

Pour commencer ce bilan ; quelques chiffres significatifs de la vitalité de notre Ligue, donc la vitalité de nos clubs et de nos 4 Comités Départementaux.

Nous avons encore une fois battu notre **record de licenciés avec 18 097 licenciés**. Nous pouvons nous féliciter mais en réalité nous devons vous féliciter, vous les clubs pour **accueillir et fidéliser** vos adhérents. C'est une **progression de 4,84 %**, par rapport aux années précédentes et notamment avec **+ 835 licenciés**. Nous souhaitons fortement que chaque adhérent de club soit licencié auprès de notre Fédération, car ainsi nous n'aurons pas d'obligation d'augmenter nos cotisations, tout le monde doit être gagnant dans cette politique.

Nous pouvons remarquer **48% de femmes** et nous arrivons presque à la parité au niveau des licenciés sur les **154 clubs**. Nous avons également une **progression sur les licences athlé-santé-loisirs** avec 3 611 licenciés même si notre cœur de métier est la performance. Le monde dans lequel nous vivons incite à développer ces licences. Solange CARFANTAN, la Secrétaire Générale vous parlera plus en détail des licences.

27 sélections en équipes nationales et **122 podiums nationaux** qui seront présentés par nos conseillers techniques. D'excellents résultats qui seront également présentés par nos conseillers techniques. Nous sommes satisfaits de toutes ces performances qui découlent aussi des compétitions régionales organisées par la Ligue et les clubs, **+ de 700 organisations** en Bretagne qui montrent le savoir-faire de nos structures.

Nous allons approfondir certains des domaines de notre activité :

Nous sommes une région de cross-country :

Une année de Cross-country assez exceptionnelle en 2018. Tous les championnats se sont déroulés sur le territoire breton : des départementaux aux championnats de France ; les trésoriers des clubs n'ont pas regretté cette situation !

Le **Bretagne de Cross à Combourg** dans le cadre du parc du Château cher à François-René de Châteaubriand ! Magnifique parcours et un grand merci à André BADIGNON.

La **½ finale des championnats de France à Cohiniac** sur le site habituellement réservé aux épreuves automobiles. Le temps n'était pas aussi clément qu'à Combourg mais nous avons vu de belles épreuves et de beaux champions. Et puis l'apothéose avec plus de 18 ans d'absence, un **championnat de France à Plouay** sur le site de Manéhouarne et qui restera gravé dans la mémoire de ceux qui y ont participé et ceux qui y ont assisté.... Malgré la météo qui a contribué à la dureté des épreuves. Il y a des championnats de France qui ont des conditions difficiles. A Vittel, on en parlait encore.

Et comme tous les ans, décalé par rapport à la saison sportive et juste avant la trêve des fêtes de fin d'année, le **Cross de la Ligue à Carhaix**, bien préparé par nos amis de l'AL Carhaix Plouguer, pour le **Championnat de Bretagne de Cross Court** avec à nouveau un record de participation. Le site de Kerampuilh est emblématique.

Et bien que cela soit du domaine de l'année 2019, un petit mot sur un beau **Championnat de Bretagne** qui a eu lieu à **Yffiniac** dans des conditions météo, là aussi, très difficiles. Nous avons pu, heureusement, bénéficier de cette grande halle qui a permis à tous de rester au sec. Au niveau sportif, nous avons vu un renouvellement des générations qui valorise nos championnats et qui donne du piment. Cela est de bon augure pour la suite. Notre souhait est que le cross breton, les athlètes retrouvent le haut des classements. En aparté, vous avez pu apercevoir que nous n'avons pas fait appel aux sociétés privées pour organiser nos arrivées ; il nous a paru plus intéressant d'être notre propre prestataire et nous avons fait l'acquisition d'un système de chronométrie qui, malgré quelques petits désagréments naturels dans l'enregistrement des puces, nous donne entièrement satisfaction à tel point que d'autres ligues (la Normandie notamment) ou clubs feront appel à nous. Nous sommes sur la bonne voie et cela nous permettra d'éviter des dépenses importantes sur ces championnats.

Pour ces magnifiques organisations, de grands remerciements aux clubs qui les ont organisées : l'ACB, le LPA, l'APL'O, l'ALCP !

Nos organisations en Salle :

Nous avons marqué une pause quant à l'organisation des championnats de France cette année mais toujours des compétitions régionales et interrégionales dans la salle **Robert Poirier de Rennes** de bonne qualité en attendant l'inauguration de la halle **Maryvonne Dupureur** à Saint-Brieuc. 2 salles de qualité sans oublier du côté de Guilers et de Vannes d'autres projets en cours.

Nos organisations en Plein Air :

Sur le **site de Kercado** nous avons eu de magnifiques **championnats de Bretagne à Vannes**, mais aussi la finale des **Championnats Nationaux Interclubs Promotion Jeunes à Saint-Renan**.

Sans oublier une magnifique journée à **Pacé** pour une belle fête sportive et un beau **Championnat de France du 10 000m** où la section du Stade Rennais, Pacé en Courant avec Gaëlle et Loïc ont su redynamiser une épreuve qui vivait et qui ont permis de ressusciter cette épreuve ; une très belle édition associée avec des épreuves ouvertes. Les spécialistes tels que François apprécient. Et un grand merci pour avoir pu faire venir l'une des légendes de l'athlétisme mondial en la personne de **Mohamed Gammoudi**.

Nous n'oublierons pas la Marche : à travers la 14^{ème} édition du **Challenge Mario GATTI**, cher à notre ami Emile Herry et à la Commission Marche. Challenge toujours très apprécié avec beaucoup d'athlètes de tout horizon, des ligues voisines et amies. Une belle réussite.

Sur les 700 compétitions que nous organisons en Bretagne, la majorité nous vient du **hors stade**, qui ne s'appelle plus ainsi mais **Running**. Nous remercions la commission régionale qui travaille avec les commissions départementales à veiller aux règlements des différentes épreuves.

Le **Challenge des 10km breton** (Corrida de Langueux – Tout Rennes Court – Arradon Vannes – Taulé Morlaix) soutenu par le Conseil Régional. A noter le 3^{ème} Match International de 10km sur **Tout Rennes Court** avec la participation d'une équipe de Bretagne, invitée sur cette compétition, qui a pu se mesurer aux équipes de France, d'Italie, du Portugal et d'Angleterre. Très belle fête. Nous tenons à remercier la FFA et le service des organisations pour nous avoir confié ce Match et pour l'aide dans l'organisation. Troisième année consécutive pour ce match international. Nous travaillons avec nos amis Rennais pour accueillir un match interceltiques avec des sélections du côté de la Manche. Nos amis des Ligues limitrophes avec des pays étrangers ont la chance de faire des matchs avec le Luxembourg, la Belgique, l'Italie, l'Espagne. Nous sommes proches des Celtes. ; du côté de **Guerlédan, sur le trail** nous accueillons également ce match pour la 5^{ème} année avec Jean-Claude NIVET. Cela permet à nos athlètes bretons d'avoir des défis. Grâce à Pierre Weiss, nous sommes en relation avec les diverses structures internationales, la Grande Bretagne, l'Irlande et nous pourrions programmer des matchs toutes catégories à l'avenir. Nous avons des propositions, mais nous avons dû décliner car les compétitions, chez eux se font en Juillet et en Août. Il faudra peut-être revoir nos organisations, dans la saison.

Si toutes ces compétitions fonctionnent, c'est qu'il y a des officiels.

Pour toutes ces organisations, nous devons rendre hommage aux officiels bretons qui sont sur le terrain et qui mettent les athlètes dans les meilleures conditions pour réaliser les performances espérées. Et nous féliciter du savoir-faire de nos clubs en termes d'organisation.

Du côté du Domaine Sportif, il faut retenir :

1441 bretons ont participé à un championnat de France pour 122 podiums et 32 titres !

27 sélections internationales, 6 performances de niveau international et 468 de niveau national.

32 athlètes sur listes ministérielles. Jonathan en parlera lors de son intervention.

N'oublions pas le championnat de France des clubs avec le Haute Bretagne Athlétisme dans l'Elite, le Stade Brestois, le Stade Rennais et le CJF Saint-Malo en Nationale 1 ; ils sont nos locomotives et montrent la vitalité de notre Ligue.

Les Matches Inter-ligues : les différents matchs sur lesquels la Ligue de Bretagne participe.

Match en salle Minimes à Rennes, Matchs 10km à Mulhouse et à Rennes, Match Cadets & Juniors à Caen, une magnifique compétition avec d'excellents résultats ; sur ces championnats nous bénéficions des minima B pour la qualification aux championnats de France Jeunes, Match Interceltiques de Trail à Guerlédan, Challenge Facioetti à Montreuil avec une équipe de Bretagne performante sous la direction d'Emile HERRY, Match de Cross-country à Carhaix.

A chaque match, nous observons que nos athlètes battent leur record personnel et réalisent les minima pour se qualifier sur les Championnats de France Jeunes. Tout cela est bénéfique pour la performance.

Les équipes de Bretagne sont toujours au haut niveau sur ces matchs.

Coupe de France des Ligues Minimes sur trois épreuves : Initiative de la fédération et de la CNJ.

Grande nouveauté avec la 1^{ère} édition, sur le Cross-country à Plouay (3^{ème} pour les Bretons), la Marche à Saran (2^{ème}) et la finale sur piste à Niort, avec au final une belle 6^{ème} place ! Une belle performance ; les athlètes se sont vaillamment comportés.

Nous repartons cette année avec une troisième place à Vittel lors des championnats de France de cross. Nous avons eu Epinal pour la Marche et nous attendons la Finale à Tours le 14 juillet.

Très belle formule, nous remercions la Commission Nationale des Jeunes et son Président Didier VAREECKE pour cette initiative.

Nous avons quelques chiffres, que vous pouvez découvrir à l'écran, notamment les médailles

Cela montre la vitalité de la Ligue dans toutes les catégories avec les Masters qui brillent aussi au niveau international.

Notre communication avec notre site qui est de plus en plus visité, malgré certains commentaires négatifs mais sachez que de plus en plus de Ligues copient notre structure et donc, démontre encore une fois notre savoir-faire ; notre site est la référence. Nous sommes aussi présents sur les réseaux sociaux. Nous pouvons remercier Clément.

Notre avenir en 2019

Les infrastructures : Nous devons continuer à aider les clubs, les collectivités territoriales. Nous avons eu quelques inaugurations sans toutes les citer signalons Concarneau.

Pour de belles compétitions, il nous faut des infrastructures de qualité, plusieurs projets sont en cours sur notre région dont certains vont bientôt être opérationnels ou le sont déjà : Monfort sur Meu, Janzé,

Des projets à venir Auray, Arradon, Saint-Avé, Merdrignac, Redon, Bannalec, etc.... tous ces projets sont à l'état d'étude par notre commission des Equipements. Si vous avez des soucis quelconques faites-vous aider par la commission régionale des équipements sportifs.

Nous allons donc prochainement inaugurer la **halle Maryvonne Dupureur** qui permettra à nos amis breilliens de souffler un peu et répartir les compétitions sur les deux départements. Cela permettra aussi aux Finistériens d'avoir moins de déplacements.

Notre Plan Sportif Territorial 2018/2024 que nous avons présenté au Comité Directeur que vous avez reçu ce matin, sur la clé offerte. Ce PST a été présenté à l'ensemble des acteurs régionaux sportifs et celui-ci a été apprécié. Il s'agit d'un plan de développement sur l'ensemble de notre territoire pour travailler en synergie entre la Ligue et les Comités. Nous devons nous répartir les actions à mener pour être plus efficace dans notre discipline.

Nous avons été les premiers à présenter notre PST auprès du Conseil Régional, du CROS Bretagne et de la DRJCS. Ils ont apprécié.

Nous avons prévu avec les Comités Départementaux, de descendre au niveau des départements, d'aller voir les élus qui ont des stades pour leur présenter ce PST. Cela est important de les associer.

Le PPF, au niveau fédéral, vous sera présenté par Jonathan ; juste vous dire que sa déclinaison se fait sur notre territoire avec le Pôle Espoir et le Centre National d'Entraînement ; la Ligue s'engage à aider dans le cadre du PPF, de mettre en place des actions permettant à nos meilleurs athlètes qui ont le profil JO 2024 voire 2028, de leur permettre d'y participer.

Le Pôle Espoirs de Cesson :

Une structure qui fonctionne bien et qui, nous pouvons le dire, à quelque peu servi pour définir les Pôles dans le nouveau PPF.

Nouveauté, c'est une structure qui concerne les « pré-Bac »

La collaboration intelligente avec la Section du Lycée Sévigné de Cesson est à souligner.

A noter les excellents résultats dans les épreuves scolaires...

Le CNE :

Concerne les « Postbac ». La Ligue y participe.

Du côté de nos organisations nationales :

Nous avons à nouveau le championnat de France du 10 000 m mais nous aurons peut-être une compétition plus importante avec la Coupe d'Europe de 10 000 m à Pacé. Merci à Loïc RAPINEL.

Nous aurons également à Auray le championnat de France de semi-marathon et sur Cesson-Sévigné un championnat de France d'Epreuves Combinées, de Relais et de Marche Athlétique Masters.

Sur Saint-Renan, la Finale Nationale des Pointes d'Or au mois de juin.

Sur la nouvelle gouvernance du sport, nous avons quelques raisons d'être plus optimiste notamment pour les subventions. Vous le verrez dans le prévisionnel 2019. Plutôt que de passer par le Ministère et la DRJCS, notre fédération d'athlétisme fait partie des fédérations pilotes choisies par la nouvelle Agence du Sport et toutes les subventions passeront par elle avec l'attribution des différentes sommes aux Ligues, comités et clubs en toute équité dans les territoires.

Avant de terminer, je voudrais faire un rappel de deux commissions :

Si vous avez dans vos clubs des adhérents médecins, infirmiers etc... Signalez-les nous pour que notre médecin Roland TILLY puisse mettre en place un réseau au niveau de la Bretagne afin d'avoir une protection maximale sur toutes nos organisations.

Cet appel est également valable pour la commission des Equipements Sportifs, si vous avez des professions liées aux travaux publics, bâtiments, etc...

Je voudrais particulièrement remercier les membres du Bureau Exécutif, vice-présidents, Secrétaire Générale, Trésorier Général et les membres du Comité Directeur, des Commissions régionales.

Les 3 Conseillers Techniques Sportifs qui sont placés auprès de la Ligue et avec qui nous travaillons de manière très constructive.

Et pour terminer aux salariés de la Ligue sur qui nous pouvons compter, Vanessa, Gilles, Marie et Clément.

Marie est en alternance et s'occupe de tout l'aspect évènementiel.

Après cette présentation, la parole est donnée à Madame Solange CARFANTAN Secrétaire Générale de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme

Le bilan d'activité est également consultable sur le site de la Ligue

Bienvenue à tous,

Comme chaque année, vous allez découvrir l'actualité de la Ligue suivant les différentes statistiques de 2019, permettant de voir l'évolution des clubs, des comités départementaux et de la Ligue en Bretagne.

Votre interlocuteur principal à la Ligue et avant tout au secrétariat c'est Gilles. Par conséquent, il va m'accompagner dans la présentation de ce rapport pour un complément d'information si besoin.

La situation des comités départementaux (au 31 août 2018)

Nombre de licenciés et nombre de clubs :

CDA 22	3 133 (+151)	34
CDA 29	3 753 (+ 134)	28
CDA 35	7 465 (+ 314)	55
CDA 56	3 746 (+ 236)	36

Qui donne un taux de pénétration suivant :

CDA 22	5, 24 licenciés/1000 habitants
CDA 29	4,09 licenciés/1000 habitants
CDA 35	7,23 licenciés/1000 habitants
CDA 56	5,02 licenciés/1000 habitants

La vie des clubs (tous les éléments présentés sont extraits du serveur fédéral SI-FFA)

Les éléments quantitatifs :

Budget des clubs	
CDA 22	De 50 euros à 60 000 euros
CDA 29	De 1 euro à 137 000 euros
CDA 35	De 1 euro à 250 000 euros
CDA 56	De 300 euros à 182 000 euros
Cotisations des clubs	
CDA 22	De 10 euros à 172 euros
CDA 29	De 0 euro à 1200 euros
CDA 35	De 1 euro à 250 euros
CDA 56	De 1 euros à 150 euros
Salariés dans les clubs	En aparté, il convient de signaler qu'il faut déclarer la réalité des salariés : ¼ temps, ½ temps ou temps complet

CDA 22	3
CDA 29	8
CDA 35	22
CDA 56	6

Les éléments juridiques

Chaque club doit enregistrer les renseignements suivants :

- Raison sociale
- Numéro et date d'agrément Jeunesse et Sport
- Date de parution au Journal Officiel
- Date de dépôt et numéro d'enregistrement en Préfecture
- Code APE
- Renseignements bancaires : ces éléments sont importants dans la mesure où la Ligue est amenée à effectuer des remboursements.
 - o Code banque et guichet
 - o N° de compte et clé RIB
 - o Domiciliation bancaire

Actuellement ci-dessous le nombre de clubs qui ont renseigné leur compte SI-FFA :

CDA 22	5 clubs ont renseigné l'ensemble des éléments 9 clubs ont renseigné uniquement la partie juridique
CDA 29	4 clubs ont renseigné l'ensemble des éléments 5 clubs ont renseigné uniquement la partie juridique
CDA 35	9 clubs ont renseigné l'ensemble des éléments 12 clubs ont renseigné uniquement la partie juridique
CDA 56	9 clubs ont renseigné l'ensemble des éléments 11 clubs ont renseigné uniquement la partie juridique

Il est essentiel de bien renseigner l'ensemble de ses données sur le serveur puisque ces données contribuent, en partie aux labellisations

Les clubs labellisés en 2018

	PISTE	JEUNES	SANTE	RUNNING	HAUT NIVEAU
OR	8	3	2	3	
ARGENT	21	18	9	13	1
BRONZE		2	5	4	2

Les licenciés :

Au 31 août 2018 nous avons 18 097 licenciés

Au 21 mars 2019, nous en sommes à 18 001 licenciés soit une augmentation de 1,52 % par rapport au 21 mars 2018

Pour rappel, au 23 mars 2018, nous étions à + 4,38 % par rapport au 23 mars 2017 soit une légère diminution cette année en cohérence avec l'ensemble des autres ligues métropolitaines.

L'activité sportive

Je vais vous détailler le classement des clubs arrêté au 31 décembre 2018

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}
Classement Mixte	Haute Bretagne Athlétisme 10 524 pts	Stade Rennais Athlétisme 7 248 pts FFA : 20 ^{ème}	Athlé Pays de Vannes 4 802 pts FFA : 63 ^{ème}

	FFA : 4 ^{ème}		
Classement Masculin	Haute Bretagne Athlétisme 4 825 pts FFA : 6 ^{ème}	Stade Rennais Athlétisme 3 528 pts FFA : 21 ^{ème}	Athlé Pays de Vannes 2 382 pts FFA : 59 ^{ème}
Classement Féminin	Haute Bretagne Athlétisme 3 891 pts FFA : 1 ^{er}	Stade Rennais Athlétisme 2 547 pts FFA : 19 ^{ème}	Iroise Athlétisme 2 131 pts FFA : 40 ^{ème}

Les pratiques déclarés dans les clubs :

	Baby Athlé - De 6 ans	6 ans et – de 8 ans	8 ans et – de 10 ans	10 ans et – de 12 ans	12 ans et – 14 ans	Sprint/haies	½ fond et Fond
CDA 22	8 clubs	21 clubs	23 clubs	25 clubs	25 clubs	25 clubs	25 clubs
CDA 29	6 clubs	19 clubs	22 clubs	23 clubs	23 clubs	21 clubs	26 clubs
CDA 35	8 clubs	27 clubs	32 clubs	37 clubs	37 clubs	34 clubs	36 clubs
CDA 56	0 club	14 clubs	27 clubs	28 clubs	29 clubs	26 clubs	26 clubs

	Sauts	Lancers	Epreuves Combinées	Marche Athlétique	Cross- Country	Course sur Route	Course Nature
CDA 22	25 clubs	25 clubs	22 clubs	18 clubs	29 clubs	31 clubs	32 clubs
CDA 29	21 clubs	21 clubs	20 clubs	16 clubs	26 clubs	27 clubs	25 clubs
CDA 35	35 clubs	36 clubs	27 clubs	22 clubs	45 clubs	53 clubs	52 clubs
CDA 56	27 clubs	26 clubs	17 clubs	17 clubs	32 clubs	35 clubs	35 clubs

	Trail	Running Loisir	Marche Nordique	Remise en forme	Stade Plein Air	Gymnase ou salle	Parcours sur Route	Parcours en nature
CDA 22	30 clubs	26 clubs	13 clubs	17 clubs	27 clubs	17 clubs	27 clubs	30 clubs
CDA 29	24 clubs	23 clubs	15 clubs	13 clubs	25 clubs	9 clubs	25 clubs	24 clubs
CDA 35	52 clubs	48 clubs	21 clubs	29 clubs	43 clubs	36 clubs	49 clubs	51 clubs
CDA 56	34 clubs	32 clubs	24 clubs	24 clubs	32 clubs	20 clubs	32 clubs	36 clubs

La pratique athlétique des Jeunes à travers le Pass'Athlé

Suite à la campagne d'incitation à la pratique du Pass'Athlé initié par Claire MALAQUIN Conseillère Technique, les dossiers suivants ont été retenus et les clubs se sont vu remettre des passeports et des badges :

CDA 22 (4 clubs)	S/L Lamballe Athlétic Club (section du Penthièvre Athlétisme) S/L Côte de Penthièvre Courir Ensemble (section du Penthièvre Athlétisme) Trégor Goélo Athlétisme Guingamp S/L UACA Saint Brieuc (section de l'Union Athlétique des Côtes d'Armor)
CDA 29 (7 clubs)	Quimper Athlétisme US Bannalec, précurseur du Pass'Athlé en Bretagne Saint Pol Athlétic Club S/L CA Landivisiau (section du Léon Trégor Athlétisme) Iroise Athlétisme S/L CA Guilers (section de l'Iroise Athlétisme) Union Laïque Athlétique de Cornouaille Pays Fouesnantais
CDA 35 (7 clubs)	Ouest Athlétisme 35 US Liffré Athlétic Pont Réan Cercle Jules Ferry Saint Malo

	S/L Vigilantes de Fougères (section de l'Athlé Pays de Fougères) S/L Athlétic Club Haute Vilaine (section du Haute Bretagne Athétisme) Athlé Pays de Redon
CDA 56 (2 clubs)	S/L US Arradon (section de l'Athlé Pays de Vannes) S/L Entente Sportive Est Morbihan (section de l'ACR Locminé Pontivy Ploermel)

Après la présentation de la vie des clubs, quelques mots sur celle de la Ligue :

Son personnel :

En septembre 2018, l'effectif du personnel de la Ligue est passé à 4 salariés avec l'arrivée de Marie GOIC, en contrat d'alternance en lien avec la communication et le partenariat. Ses missions sont orientées sur l'organisation des événements de la Ligue, des championnats régionaux jusqu'aux championnats de France ayant lieu en Bretagne et des événements comme le Cross de la Ligue, les colloques, etc....

L'administratif :

Voici en détail le nombre de réunions dont les procès-verbaux ou les comptes-rendus sont déposés en 2018 : vous trouverez tous les rapports de ces réunions sur le site de la Ligue

- Bureau Exécutif : 6 réunions
- Comité Directeur : 4 réunions
- C.S.O : 6 réunions
- C.O.T : 3 réunions
- C.R.J : 1 réunion
- C.S.R : 1 réunion
- C.E.S : 2 réunions
- C.R.A.S.L : 1 réunion
- C.R. Masters : 2 réunions

Les rapports d'activité des commissions régionales vous ont été adressés le 15 mars dernier et nous espérons que vous en avez pris connaissance.

- Avez-vous des réflexions ou des interrogations sur ces documents ?

Nous vous proposons de valider ces rapports. Nous vous remercions.

Le domaine des mutations

Le secrétariat de la Ligue a enregistré 763 mutations dont :

- 85 en partance vers une autre ligue,
- 40 avec compensation financière
- 546 validées avec prise de licence par les clubs
- 6 validées en attente de prise de licence par les clubs

Les autres sont en attente soit :

- En situation demandée
- En réception des dossiers au secrétariat

Il convient de noter que la Ligue doit respecter les règlements de la Fédération et ne peut accepter les dossiers non conformes. Nous devons également rappeler que seule la Fédération peut fixer les tarifs ; en aucun cas, la Ligue ne peut négocier un tarif : cette saison la réglementation a changé et la quasi-totalité des mutations sont payantes. Mme Christine VIRLOUVET, représentant la Fédération a bien entendu vos réflexions et en fera part au Comité Directeur.

Vous devez également faire attention à ne pas générer (demander) sur le serveur fédéral des mutations si vous n'avez pas l'intention d'y donner une suite favorable. Si cela n'est pas le cas, vous devez demander au secrétariat de la Ligue de supprimer dans les plus brefs délais vos demandes.

Je vais maintenant vous faire part de la nouvelle procédure des formations :

L'organisme de Formation de l'Athlétisme – O.F.A – met en œuvre la politique de la Fédération en matière de formation. Il couvre l'ensemble des besoins en formation à destination des personnes salariées ou des bénévoles, en formation initiale ou en formation continue, et gère l'ensemble des domaines de formations : dirigeants, entraîneurs, officiels, organisateurs, ainsi que la formation des cadres techniques d'Etat et du personnel fédéral.

Mme Christine VIRLOUVET, représentant le Président de la Fédération André GIRAUD et membre du comité d'organisation de l'O.F.A vous en donnera, si vous le souhaitez, plus de détails.

Le bénévolat :

Pour les bénévoles des structures déconcentrées de la Fédération et de ses clubs, le Ministère vient d'éditer le guide « le Compte Engagement Citoyen ». Cette plaquette présente le dispositif de valorisation des actions bénévoles sous forme de crédits formation.

Le C.E.C est un nouveau dispositif intégré au Compte Personnel d'Activité (CPA) que chaque personne de plus de 16 ans peut ouvrir. Il s'adresse à certains responsables bénévoles associatifs et des conditions de mission et de durée sont exigées.

Sont donc éligibles à ce dispositif, les bénévoles membres de l'instance de direction d'une association (conseil d'administration, bureau exécutif etc...) ainsi que les bénévoles qui encadrent d'autres bénévoles à savoir : les dirigeants élus, les responsables de commissions, les officiels à partir du niveau Juge.

Ils doivent avoir consacré à leur bénévolat au moins 200 heures dans l'année, dont au moins 100 heures dans la même association.

C'est une possibilité de faire financer les formations des bénévoles par un tiers payant. Ces bénévoles éligibles, actifs ou non, pourront se voir allouer un forfait en euros, utilisable pour s'inscrire à des formations.

Pour les actifs (salariés, demandeurs d'emploi, agent public, indépendant) ce forfait s'ajoute aux droits de formation acquis sur leur compte personnel de formation pour les formations qui les intéressent.

Pour le bénévolat 2017, la déclaration d'engagement devait être effectuée avant le 28 février 2019, mais reportée au 8 mars 2019 et validée avant le 19 mars 2019.

Pour celui de 2018, la déclaration d'engagement doit être effectuée entre le 1^{er} mars et le 30 juin 2019 pour être validée entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2019.

Cela est très facile à faire et je vous invite à y procéder.

Nous avons imprimé quelques plaquettes à votre disposition.

Etre bénévole, ce n'est pas juste ce que l'on fait, c'est aussi ce que l'on est.

J'adresse un grand merci à tous les bénévoles qui œuvrent par tous les temps et dans la bonne humeur.

Un mot sur les dirigeants :

L'examen de Dirigeant 1^{er} degré 2018 s'est tenu le dimanche 25 mars au siège de la Ligue à Ploufragan.

Il y avait 17 personnes inscrites pour 14 présents.

La correction s'est déroulée le 26 mars par Alain TALARMIN et moi-même au siège de la Ligue.

14 admis.

En ce qui concerne l'examen de Dirigeant 2^{ème} degré, celui-ci s'est tenu à Nantes le 21 avril 2018 ; 1 personne inscrite et présente : admis

Nous félicitons l'ensemble de ces nouveaux diplômés.

Pour terminer mon intervention, j'aimerais que pour 2019 et afin de vous présenter des statistiques plus réelles, vous complétiez ou modifiez vos renseignements sur le serveur fédéral SI-FFA.

Je vais citer Patrice GERGES, le Directeur Technique National qui a eu cette réflexion l'an dernier à l'assemblée fédérale de Lyon : « J'aimerais que la bienveillance soit une maladie contagieuse et qu'il n'y ait pas de vaccin ».

Et comme toujours,

Il n'y a pas de solutions sans inconvénients,
Il y a des jours avec, il y a des jours sans et les jours sans il faut faire avec.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président remercie Solange CARFANTAN pour son rapport d'activité précis et bien détaillé et note qu'il faudra que les clubs soient vigilants à bien remplir leur fiche SI-FFA.

Présentation du bilan financier arrêté au 31 décembre 2018 par Monsieur René CARQUET Trésorier Général de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme.

Je vais vous présenter le compte de résultat 2018 que vous retrouvez sur les diapositives qui vous sont projetées et sur les documents dont vous avez été destinataires

1. Résultat de l'exercice :

Le total des produits d'exploitation de l'exercice se monte à 588 164 €.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 8 370 €.

Analyse et constat – Budget 2018

- Baisse des charges et des produits due à une grande part à la baisse de l'aide du CNDS, la disparition des CLE dans les départements.
- Le budget 2018 réalise un excédent de 8 370 €, environ 13 % de moins que l'exercice 2017 (9 609 €) mais reste tout de même stable.
- Evolution sur l'olympiade : voir budget 2017, l'objectif de la ligue n'est pas de thésauriser en réalisant un énorme excédent mais de réinvestir dans des actions pour le développement de l'athlétisme et aussi d'acquérir une certaine autonomie financière par l'investissement dans du matériel (chrono et puces électroniques).
- L'augmentation des charges et produits 2017 = plus Équipements des officiels de la région et outils de communication.

1. Le Bilan :

Concernant l'**actif** du bilan de la LBA, on peut remarquer :

Des investissements pour 46 K€ (chronométrie électrique, puces électroniques, logiciel finish lynx...etc.). Les disponibilités bancaires sont 487 K€ en diminution de 69 K€ par rapport à fin décembre 2017 liées notamment à l'augmentation des immobilisations corporelles.

Concernant le **Passif** :

Les **fonds propres** au 31 décembre s'élèvent à **291 042 €**, grâce à l'affectation du résultat au résultat positif de l'exercice 2018 +2,96 % en valeur 8 370 €.

Le ratio de solidité financière 2018 est stable :

Il s'établit à 45,74 % contre 45 % pour 2017.

Le poste « Produits constatés d'avance » est à 232 K€, il correspond au 8/12^{ème} des produits des licences perçus de septembre à décembre 2018.

Il est en augmentation par rapport à 2017 (+ 23 K€) dû notamment à l'augmentation des cotisations (1,10€).

Les dettes à 89 K€ sont en légères baisses par rapport l'exercice précédent.

3. Le compte de résultat :

Concernant **les produits** : les recettes des cotisations sont stables par rapport au nombre de licenciés.

Quant aux subventions publiques directes et indirectes elles baissent de 13,25 %, 131 K€ en 2018 pour 151 K€ en 2017. Cela représente 22,78 % de nos ressources.

Baisse du partenariat de 7 % dû au fait d'un simple réassortiment des tenues des officiels avec Endurance Shop.

Le résultat financier est positif 2,4K€.

Le résultat Exceptionnel est positif de 2,2K€

Concernant **les charges** :

Le total des charges est de 584 K€, en baisse de 48 K€ par rapport à 2017 soit 7,6 %.

Les baisses des charges les plus significatives concernent :

- Hébergements, restauration, stages et formations 32 K€
- Aides actions ponctuelles (aides aux clubs Chpts de France.....) 5 K€

Conclusion :

La situation financière de la Ligue de Bretagne pour l'exercice 2018 est saine et doit permettre de poursuivre les actions de développement de l'Athlétisme Breton. Toutefois une incertitude subsiste dans le cadre de la mise en place de la Nouvelle Gouvernance du Sport et de l'OFA (Organisme de Formation de l'Athlétisme).

Cette présentation est soutenue par Monsieur Benoît CHARLES Expert-Comptable auprès du cabinet COGEP qui suit les comptes de la Ligue au cours de l'année.

Il souligne la très bonne tenue des comptes et l'excellente relation que sa société entretient avec la Ligue de Bretagne.

Intervention de M. Sébastien LEVEQUE rapporteur de la Commission de contrôle des finances.

Plusieurs remarques ont été adressées au Comité Directeur qui les a déjà mises au prochain ordre du jour.

La proposition de donner quitus au Trésorier Général est acceptée par l'ensemble des acteurs de l'assemblée générale.

Présentation du budget 2019 pour un montant de 621 750 euros – voir fiche

Le budget est validé à l'unanimité

Nous allons **affecter l'excédent du résultat** sur le projet associatif soit **8 370.35 euros : acceptation à l'unanimité.**

Détaillons les produits

Les ventes pour 20 000 euros : livrets de jeunes juges, équipements, boutique en ligne et les prestations de la chronométrie

Les Subventions : nous avons laissé le terme CNDP qui va être traité désormais par l'Agence Nationale du Sport. L'état va répartir sur les différents sports des subventions pour le développement des disciplines et comme notre fédération est pilot, au sein de la FFA il y aura un travail de répartition auprès de chaque Ligue ; ces subventions iront également aux comités départementaux et aux clubs. Le président GIRAUD a affirmé que cette répartition ne se ferait pas aux nombres de licenciés, mais sur les projets, les actions que chaque Ligue mettrait en œuvre. Nous pouvons partir sur l'idée d'une même somme qu'en 2017 soit 35 000 euros.

La Région : pas de modification sur les relations que nous avons avec elle, sur une somme de 39 500 euros pour l'accompagnement du Haut Niveau, de l'Elite, du Pôle Espoir, des championnats de Bretagne, du challenge du 10 km, fortement réduit à 8 000 euros, l'aide à l'apprentissage pour l'emploi de Marie GOIC mais également les championnats de France du mois de Février 2019 dans la salle Robert POIRIER.

La DRJSCS pour 40 953 euros pour l'aide au fonctionnement du Pôle Espoir et du CNE pour 7 000 euros et l'intervention sur ces deux structures de nos CTS à hauteur de 33 000 euros.

La Ville de Cesson-Sévigné pour la mise à disposition des installations sportives pour un montant de 9 200 euros, ce n'est pas une somme que nous recevons mais estimée par la Ville.

Conseil Départemental, mise à disposition des installations pour le Pôle Espoirs et CNE et participation au championnat de France des Epreuves Combinées et de Marche en salle pour un montant de 7 000 euros.

Le Fonctionnement des structures, la CRCC pour 28 000 euros somme que nous retrouverons dans la partie Charges.

Les Cotisations et les Mutations pour 358 500 euros comprenant les contributions salariales sur Cotisations pour 135 000 euros, les cotisations pour 205 000 euros, les mutations pour 17 000 euros et les pénalités pour les assemblées générales à 1 500 euros.

Tout à l'heure, nous allons voter les tarifs des cotisations et ce que l'on vous propose, c'est de reconduire le tarif de l'année 2018 pour 2019. Nous nous basons sur la progression du nombre de licenciés dans vos clubs. Si vous avez des adhérents il faut qu'ils soient tous licenciés à la Fédération sinon nous serons obligés d'augmenter le montant des cotisations.

La Participation clubs et athlètes : formations pour 14 000 euros, le suivi régional pour 6 000 euros, le Breizh Minimes génération Athlétisme 2028 avec 5 000 euros, les comités départementaux pour 1 500 euros (réassort de l'équipement des officiels que nous faisons tous les ans), Assises des Clubs pour 1 500 euros, nous allons mettre en place ces assises probablement vers septembre ou octobre prochain, assises liées à différentes thématiques utilisées comme base de validation de modules de formations.

Les Participations aux événements aux championnats de Bretagne pour 5 000 euros, nous remarquons que le club qui a organisé a été rapide dans son paiement et nous l'en félicitons.

Les aides fédérales pour les interligues sur un total global de 7 000 euros.

Le Partenariat privé (le travail de Clément) à plus de 31 000 euros.

Des intérêts bancaires dans le résultat financier pour 2 500 euros.

Les fonds dédiés à la Perche qui nous reste pour 1 400 euros,

Et enfin l'affection que nous avons votée.

Regardons la partie des Charges

Fonctionnement administratif à 42 000 euros que vous pouvez détailler (nous avons un bureau supplémentaire d'où l'augmentation du loyer)

Fonctionnement des structures pour 93 000 euros : Je vous rappelle que nous sommes à notre 2^{ème} édition de la Soirée de la Ligue, soirée importante dans la vie de notre Ligue, mettant en valeur tous ceux qui sont actifs au sein de notre Ligue

Le PPF de la région Bretagne pour 198 150 euros : le Groupe Bretagne représente un effort de la Ligue pour aider nos meilleurs athlètes ; dans la nouvelle formulation du PPF nous avons fortement réduit la partie du suivi régional et nous avons convenu avec les Comités Départementaux de prendre en charge les athlètes ne faisant pas partie du suivi. Nous avons prévu de faire des actions avec les Handisports et Sport Adapté ; je rappelle que la CSO prévoit un créneau, dans le cadre des championnats régionaux pour les accueillir. Au-delà de cette action, nous les aidons lorsqu'il y a des championnats.

Les charges de personnels pour 155 500 euros

Les Organisations pour 72 000 euros : nous avons réduit au niveau du championnat de Bretagne de cross car nous prenons notre propre système de chronométrie ; avec la nouvelle salle de Saint-Brieuc, nous mettrons en place un meeting régional

Les formations pour 23 000 euros

Développement et les aides de la Ligue pour 37 500 euros : nous aidons les départements qui se déplacent sur des événements importants, comme le Meeting de Paris par exemple ; s'il n'y a pas de demandes cette année nous les provisionnerons pour les utiliser sur une opération mise en place par la Ligue, comme par exemple les championnats d'Europe en 2020.

Nous continuons nos efforts sur les sections sportives, collèges et lycées, qui sont des aides directes sur des actions effectives mais aussi sur les premières prises de licences pour les jeunes scolaires des sections sportives ; pour l'athlétisme loisir nous sommes passés, avec Antoine GALOPIN, dans les départements remettre des lots (30 paires) de bâtons de Marche Nordique pour des actions de découverte de l'activité. Le Pass Athlé, suivi par Claire MALAQUIN, est un outil important pour le développement de nos jeunes athlètes. Pour la rubrique Espace Bretagne sur les championnats de France, nous amenons des kinés mis à disposition de nos athlètes. Nous aidons également les clubs qui organisent des compétitions nationales lorsqu'ils ne sont pas aidés (par exemple les Pointes d'Or) par la Région.

Informations sur les aides aux Sections Sportives : celles-ci sont affectées aux collèges et lycées, privés ou public, qui sont labellisées par le Rectorat. Serge RIGOT est en charge de ce domaine et valide l'ensemble des actions effectuées par ces sections (suivi médical, événement important dans les sections, déplacements sur les championnats de France scolaire ou achat d'équipement sportif (hors textile). L'aide est répartie au prorata des licenciés dans les clubs fédéraux, partenaires. Chaque fois qu'un jeune entre dans une section sportive, la Ligue prend à sa charge les parts fédérale et régionale pour la prise de la licence, la troisième part étant généralement prise en charge par le comité départemental. Cette action date de 2005.

Validation du tarif des cotisations des licences 2019 : sur la même base que 2018 celles-ci sont validées à l'unanimité.

Intervention de M. Antoine GALOPIN Conseiller Technique, Directeur de la Formation en Territoire

Bonjour à toutes et à tous,

Je ne vais pas vous faire un bilan de la formation écoulee car nous sommes sur une période de transition et de changement de réforme sur l'ensemble du domaine de la formation, aussi bien sur les Officiels, les Dirigeants et l'Encadrement Sportif.

Nous n'évoquerons aujourd'hui que la formation des encadrants sportifs, domaine que je maîtrise bien étant chargé de cette famille en Bretagne.

Le point sur la réforme et vos interrogations.

Les informations m'arrivant au fur à mesure de la fédération, je n'ai pas souhaité répondre à l'ensemble de vos questions reçues. Désormais j'ai les réponses et je pourrais être à votre écoute.

La réforme des formations est avant tout un état d'esprit dans lequel j'ai envie de vous demander de vous engager. Changement d'opportunité, pas de contraintes ni de limites mais aussi possibilité de mieux s'adapter dans ce nouveau dispositif. Par principe et pour répondre à la demande, nous ferons en sorte que la formation soit accessible à toutes et à tous.

Nous allons améliorer la formation au besoin du terrain notamment pour le face à face pédagogique qui sera avant tout centré sur le pratico-pratique qui se matérialisera par moins de présentation power-point comme nous avons eu l'habitude, moins de fiches mais des échanges sous forme de travaux pratiques.

Les parcours seront désormais individualisés ; vous avez pu en prendre connaissance au cours des premières formations. Le découpage des formations en modules permet un choix à la carte. Auparavant, les candidats s'inscrivaient dans un domaine, notamment sur la formation des Jeunes et se devaient de maîtriser toutes les familles de l'athlétisme. Avec l'évolution des formations, vous pouvez choisir le domaine qui vous intéresse vraiment.

Accès à la formation facilitée, volonté de la réforme. Nous ferons cet effort en région Bretagne. En fonction des moyens mis à notre disposition, notre volonté est de démultiplier les journées de formations (notamment sur les premiers niveaux). Effort de proximité.

Evolution des formats de formation : Le format séjour, habituel sur les dernières années, vont se substituer en partie par une variété de formats courts (à la journée ou en demi-journée), le format séjour vous sera également proposé dans certaines formations. Ces nouveaux formats permettent à ceux qui ne peuvent prendre plusieurs jours d'affilés de se former. Les Propositions et offres de formation allant dans ce sens.

Outils modernes et interactifs, à savoir que la fameuse plate-forme Entraînement.FR qui jusqu'à présente était payante deviendra gratuite pour l'ensemble des licenciés de la FFA avec des contenus accessibles en plus aux personnes en formation ; cette plate-forme servira de lien entre les formés et les formateurs.

La validation des formations, qui auparavant se faisait suite à un examen à une date fixée par la Fédération se fera désormais par une évaluation théorique en ligne sous forme de QCM (à domicile) ; qui amènera moins de contraintes dans vos déplacements.

Etape de mise en œuvre au niveau de la Ligue :

Depuis janvier jusqu'au mois d'avril, nous avons proposé un certain nombre de formations proposées sous forme modulaires avec plus au moins de succès par rapport aux années passées ; il s'agit d'une logique d'expérience pilote. Cela nous permet de mieux appréhender le fonctionnement modulaire.

Avril à mai, nous mettrons en place des réunions d'informations à destination des clubs. Nous irons dans chaque territoire, à l'initiative des comités départementaux. Ces réunions auront pour objet de vous présenter les outils et leurs utilisations, le parcours de formation, son contenu et sa préparation. S'il faut mettre en place deux journées par département, nous le ferons.

Mai à juin, nous proposerons le nouveau calendrier au niveau régional.

A compter de septembre prochain, nous devrions être en mesure de vous proposer des actions claires pour tout le monde avec une capacité à apporter des réponses à toutes vos interrogations.

Pour terminer, sachez que nous veillerons à ce que tout le monde puisse se former en région et ne soit pas obligé de quitter le territoire.

Merci de votre attention.

Intervention de M. Jonathan BALESTON-ROBINEAU Conseiller Technique, Directeur de la Performance en Territoire.

L'an passé je vous avais présenté le PPF, le projet de performance fédéral que nous devons décliner dans la région et si certains et certaines d'entre vous s'en souviennent, je vous avais présenté le schéma qui nous avait servi à structurer notre réflexion et qui était construit autour de trois grands piliers : l'athlète, l'entraîneur et le contexte de compétition et, au croisement de ces trois piliers s'opposaient trois champs sur lesquels nous devons nous interroger sur notre domaine d'intervention : le double projet individuel de l'athlète, d'une part, sa structure au quotidien, que cela soit une structure club ou une structure permanente, fédérale et puis le troisième point était les conditions de connaissance de la performance de la part de l'entraîneur comme de l'athlète pour être à même de mettre en place le meilleur projet possible.

Durant l'année écoulée nous avons travaillé en lien avec les élus, notamment ceux les plus directement concernés à la mise en place de ce projet. Nous avons priorisé deux principaux domaines : le fait de professionnaliser des cadres référents, qui sont des entraîneurs accompagnant des athlètes identifiés comme potentiel génération 2024, entraîneurs qui interviennent dans la structure Centre National d'Entraînement présenté par Jean-Marc. Nous avons achevé ce travail et ce domaine est désormais opérationnel.

Le deuxième domaine sur lequel nous avons travaillé est la mise en place d'un stage entièrement dédié aux athlètes listés « Relève et Espoirs » qui est le public cible qui nous est demandé d'accompagner sur la Région, il s'agit d'une commande que j'ai dans le cadre de mes missions. Ce stage s'est déroulé le 1 et le 2 décembre, stage qui voulait répondre à la question de la culture de la performance. Lors de ces deux jours qui était pas tant un stage d'entraînement mais surtout un stage de transmission d'informations et de partage, était présent le DTN adjoint Philippe LEYNIER qui a pu intervenir sur la notion de projet de performance et comment organiser son quotidien et construire d'année en année, une représentante de la Direction de la Jeunesse et des Sports qui a pu passer beaucoup d'informations aux jeunes sur comment organiser au quotidien leur double projet et comment notamment concilier des études viables avec de la performance et l'entraînement conséquent et régulier et deux personnes importantes à savoir Bastien AUZEIL Décathlonien Olympien qui a participé à deux reprises aux Jeux Olympiques, présent avec l'un des accompagnateurs de son projet, qui est entre autre préparateur mental et tous les deux ont pu emmener leur expérience, leur expertise et échanger à la fois avec les athlètes et les entraîneurs personnels conviés et pris en charge par la Ligue.

Voilà les deux principaux domaines mis en place durant l'année et pour parler de la suite, je pense qu'il y a deux champs sur lesquels nous devons réfléchir ; d'une part la question de l'émulation et d'autre part la question de la confrontation. L'émulation peut venir de notre part à nous en tant que Ligue et dans notre champ complémentaire d'intervention, je pense que nous pouvons compléter ce qui existe déjà à savoir les matchs interligues, les stages régionaux qui eux vont encore évoluer l'an prochain. J'échangerais à ce sujet avec les différents référents de spécialités, les entraîneurs de structures sur la pertinence à faire évoluer ce domaine. Concernant la confrontation, la réflexion actuelle menée avec la CSO concerne notamment sur le cadre des meetings régionaux. Ces meetings proposent un certain nombre d'épreuves que nous essayons d'harmoniser mais cela n'est pas simple. Nous pouvons progresser dans ce domaine pour créer des contextes de confrontation plus profitables aux athlètes ; je ne parle pas seulement de l'élite bretonne mais pour tous les athlètes qui font de la compétition. L'un des paramètres de la performance est la confrontation. La définition de la performance est : « de se confronter à ».

Nous devons réfléchir à l'amélioration de notre dispositif parce que dans le constat que nous faisons aujourd'hui est que certaines épreuves se retrouvent souvent dans le calendrier souvent à deux ou trois reprises par semaine. L'implication est que les athlètes ne vont pas se rencontrer et les compétitions s'en ressentiront. La densité pourrait s'étioler. A l'opposer quelques épreuves n'apparaissent pas beaucoup. Réfléchissons à un calendrier cohérent, optimal pour que les athlètes Bretons s'y retrouvent du mieux possible.

Merci de votre attention.

Intervention de Mme Christine VIRLOUVET représentant le Président de la Fédération Française d'Athlétisme

C'est avec plaisir que j'assiste à votre assemblée générale qui demeure calme avec des échanges courtois. Notre présence, en qualité de représentante de la Fédération Française d'Athlétisme nous permet de nous adresser directement aux clubs et prendre en compte la réalité du terrain car toutes les problématiques ne sont pas les mêmes selon vos positions géographiques et le nombre de vos licenciés.

Un petit mot sur la sérénité de votre assemblée générale, qui n'est pas le cas partout et je vous en remercie. Votre PST, que j'ai pu consulter avec un document parfaitement clair, est en raccord avec le plan de développement fédéral et intègre toutes les actions de la Fédération.

Les licences, quelques réflexions :

J'ai observé le nombre de licenciés ; au niveau de la Fédération au 21 mars le taux d'accroissement des licences est de 0.68 %, nous sommes près de la bascule dans le mauvais sens même si nous sommes toujours en augmentation, mais toutes les Fédérations sont aujourd'hui dans le même cas de figure que nous, certaines se demandant comment fait l'athlétisme pour attirer toujours plus de licenciés ; cela se fait bien entendu par les nouvelles pratiques qui se rajoutent à celles existantes, notamment la compétition.

En Bretagne vous êtes largement au-dessus du taux de la fédération puisque vous êtes à + 1.51 % soit la 3^{ème} Ligue française, métropolitaine, pour le taux d'accroissement au niveau national.

J'ai pu lire que vous aviez un objectif ambitieux et pour cela il faudra accélérer votre croissance, un peu, pour valider votre objectif qui est de 24.000 licenciés en 2024.

Les enjeux au niveau fédéral sont d'être performant au championnat d'Europe 2020, ces championnats d'Europe serviront de test grandeur nature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 organisés en France. Il ne faut pas oublier qu'il y a tous les autres aspects de l'athlétisme, autre que le haut niveau. En Bretagne cela est visible avec vos divers pratiques notamment la Marche Nordique bien implantée dans votre région avec Nathalie JAUNET comme athlète représentative de cette discipline.

Votre haut niveau est bien représenté, cela se voit, dans toutes les sélections nationales que cela soit en Athlétisme, en Cross, ou même en Montagne ; je vous invite à continuer sur votre lancée.

Les formations fédérales :

Je vais vous dire quelques mots sur les formations dont je suis, au niveau fédéral, en charge de ce domaine. Comme vous avez pu le constater, et comme Antoine vous en a parlé du moins sur le plan technique, tout à l'heure, le système a complètement changé.

Le nouveau système n'a pas avancé aussi vite que l'on aurait voulu mais une Olympiade c'est court et nous avons, peut-être, voulu aller trop vite, nous en sommes conscients, mais nous sommes à un stade où les choses sont claires, notamment sur l'encadrement sportif.

Ce qui est acté : les anciens et les nouveaux diplômes ; vous n'avez plus besoin de prorogation alors qu'auparavant il fallait valider deux actions pour obtenir ces prorogations. Aujourd'hui vos qualifications sont acquises pendant toute la durée de votre investissement. Bien évidemment cela a une incidence sur le classement des clubs, les labellisations etc... ; au niveau du classement des clubs et de la labellisation, un groupe de travail a entamé des réflexions pour voir comment prendre en compte les nouvelles qualifications.

Il est donc nécessaire d'avoir les bonnes informations dans le SI-FFA pour valider vos classements et labellisation. Je reprendrais l'intervention de Solange pour vous inciter à être vigilant et signaler à votre Ligue tout manquement.

Pour les examens d'officiels, chaque ligue reste maître de ses formations et examens. Néanmoins toutes les formations ou organisations doivent être créées en ligne sur le calendrier fédéral pour que les résultats soient actualisés et pour que vos inscriptions soient prises en compte.

Les inscriptions se font donc en ligne, avec vos codes d'acteurs ; à ce propos j'aimerais vous rappeler qu'il convient que chaque acteur ait une adresse email valide car aujourd'hui, si vous avez perdu vos mots de passe, le système les renvoie sur l'adresse email indiqué. Cela ne correspond pas toujours à la réalité de l'acteur. Nous réfléchissons à faire en sorte que la recherche ne se fasse plus par l'adresse email mais par le n° de licence.

Les modules de formations :

Toutes les formations se font désormais par modules ; à chaque diplôme correspondant un certain nombre de modules auxquels l'acteur doit s'inscrire pour valider sa formation.

Pour les examens fédéraux, il y a une circulaire parue qui précise comment seront organisés les examens en 2019.

Du point de vue financier, toutes les formations transversales qui étaient, auparavant, offertes ou gratuites aux officiels et dirigeants resteront gratuites. Pour les autres familles, elles sont payantes, les Ligues restant maîtres de leurs tarifs pour cette année. Normalement les encaissements se font à la Fédération, sauf pour les Ligues modèles comme la vôtre qui ont mis un système de boutique en ligne. La rémunération des intervenants se fait pour 2019

via les Ligues sur la même base que la saison 2018 mais nous allons mettre au point, au 1^{er} janvier 2020 tous les aspects financiers.

La plateforme « Entraînement.fr », que vous deviez acheter pour y accéder, va devenir gratuite car cette plateforme devra être accessible pour tous dans le cadre des diverses formations.

L'esprit de la réforme n'est pas de compliquer ni de bloquer mais au contraire de simplifier la formation.

Les mots clés à retenir : proximité et individualisation.

Les mutations

J'ai bien entendu certaines remarques que je ferais remonter à la Fédération mais sachez que nous sommes dans une démarche bienveillante, que nous sommes à votre écoute. Le Président André GIRAUD s'est engagé à faire un bilan du changement de fonctionnement pour faire, au besoin, de nouvelles propositions qui seront proposées aux délégués des clubs lors de l'assemblée générale 2020.

Merci à tous les acteurs de l'athlétisme breton.

Clôture de l'assemblée générale par le Président Jean-Marc BERAUD qui remercie l'ensemble des participants.